

## Etats-Unis : les concours de « mini-miss » en plein développement

A l'heure où le gouvernement français veut réglementer l'hypersexualisation\* des enfants dans les médias [...], les concours de « beauté » destinés aux fillettes suscitent un engouement grandissant en Europe.

C'est encore une fois les Etats-Unis qui ont été précurseurs\*... Les concours de mini-miss sont en effet devenus en quelques décennies une véritable industrie et ont conquis un large public.

Comme dans beaucoup d'autres sujets concernant les enfants, ces concours ne répondent pas à un désir des fillettes, mais bien à une volonté des mères, qui n'hésitent pas à inscrire leur progéniture à ces compétitions dès leur plus jeune âge (deux ans pour les plus précoces).

Beaucoup considère qu'on leur fait faire un numéro de petit singe savant parfaitement rôdé que les mamans ne cesseront de peaufiner\* avec les années, tout en sophistiquant davantage l'allure de leur petite fille. Loin de se contenter d'embellir raisonnablement leur fillette, les mamans n'hésitent pas à avoir recours à des procédés qui ne devraient s'adresser qu'aux adultes consentants : faux cils, maquillage à outrance, perruques et postiches, blanchiment des dents, fausse dentition, autobronzant, ongles en plastique et parfois prise de médicament quand la fillette est trop jugée « *ronde* ».

Evidemment, les mères assurent que, si elles participent à ce concours, c'est parce que leur fille adore cela et que c'est sa passion. Les mères n'avoueront jamais avoir fait le choix de transformer leur enfant en « *poupée Barbie* » pour leur propre satisfaction. Quant au public américain, il ne semble pas choqué et ne se pose aucune question sur ce que ces gamines peuvent subir. D'ailleurs, ce public est aussi responsable que les parents car s'il ne regardait pas ces programmes les concours ne seraient pas aussi richement dotés (des milliers de dollars parfois).

Ces concours de mini-miss, outre la vision épouvantable qu'est donnée de ces gamines, sont pour moi une véritable maltraitance. Dans une émission récente diffusée sur NT1, on voit des fillettes épuisées par le rythme imposé par les séances de préparation et les répétitions quotidiennes, lassées de devoir porter des bigoudis chauffants et artifices en tous genres, souvent en larmes et au bord de l'évanouissement.

En France, un jugement a été rendu la semaine dernière après l'annulation d'un concours de mini-miss par la mairie d'Auch (Gers) suite à une plainte conjointe déposée par le planning familial local et une psychologue à la retraite. Le tribunal a débouté\* l'organisatrice, la condamnant au passage à indemniser le Planning familial à hauteur de 1000 euros et la psychologue à la retraite de 800 euros.

Ce jugement pourrait bien freiner considérablement le développement de concours de mini-miss en France. Et c'est tant mieux, car quel avenir peut-on espérer pour celles que l'on jette sous les projecteurs dès leur plus jeune âge ?

Par Jean-Charles Champagnat publié dans : *maltraitance*  
<http://actu-droitsenfants.over-blog.com>

### Définition :

\*L'hypersexualisation : désigne le fait que les enfants des années 2000 sont appelés à prendre des raccourcis vers l'âge adulte sur le plan de la sexualité.

\*Précurseur : Personne ayant ouvert la voie à de nouvelles idées ou de nouveaux mouvements.

\*Peaufiner : Finir quelque chose avec soin, jusque dans les moindres détails.

\*débouter : Rejeter une demande faite en justice.